

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2017

Présents : Thierry MARTINAT, Marie-Evelyne PAUL-LOUIS, José LOURENCO, Mathieu LAUVIE, Ghislain FOURREAUX, Denise ARNOULT

Absents : Patrice PARJADIS, Pierre DUBOIS, Yves JOYAUT, Michèle POUYES et Philippe LABAU

Procurations : Pierre DUBOIS à Denise ARNOULT, Michèle POUYES à Ghislain FOURREAUX, Yves JOYAUT à José LOURENCO, Philippe LABAU à Thierry MARTINAT

Secrétaire de séance : Denise ARNOULT

Ordre du jour

1. Participation SVS 2017
2. Subventions peintures église de Millac
3. Travaux Lavoir
4. Décision modificative n° 1/2017
5. Questions diverses

1 – PARTICIPATION SVS 2017

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le montant de la participation de la commune au SVS du RPI du Carluxais.

La participation pour l'année 2017 s'élève à la somme de 32 440.00 €. Il explique que cette participation a été calculée en fonction de la population des communes membres du SVS.

La commune de PEYRILLAC-ET-MILLAC ayant seulement 6 enfants scolarisés sur le RPI, cela représente une participation à hauteur de 5 407 €.

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que le calcul de la participation en fonction de la population des communes n'est pas équitable, car ce calcul ramené au nombre d'enfant peut varier du simple au double en fonction des communes.

(pour exemple : la part d'un enfant de Carlux est de 2 957 € et Peyrillac 5 407 €)

La participation de Peyrillac-et-Millac représente 15 % du budget de fonctionnement pour seulement 6 enfants.

Le maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur la continuité d'adhérer ou non au SVS du Carluxais.

- Le conseil municipal décide à l'unanimité de suivre le Maire dans ses démarches et négociations.

2 – SUBVENTION PEINTURES EGLISE DE MILLAC

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de restauration des peintures de l'église de Millac dont le coût s'élève à 44 466 € HT.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de demander une subvention au titre de la réserve parlementaire d'un montant de 3000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Autorise Monsieur le Maire à demander une subvention de 3000 € au titre de la réserve parlementaire.

3 - TRAVAUX LAVOIR

Monsieur le Maire présente les devis de restauration du lavoir de Peyrillac. (Il y a urgence pour réaliser les travaux)

- Ent SOCOPA : montant TTC 5 964.00 €
- Franck Bertaina : montant TTC 10 826.21 €

- décision reportée

4 – DECISION MODIFICATIVE N° 1/2017

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu le budget de la commune,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2017. :

Art	Libellé	Augmentations	Diminutions
Investissement dépenses			
2157 (Op 201704)	Matériel et outillage	+ 200.00 €	
020	Dépenses imprévues		- 200.00 €
TOTAL		200.00 €	200.00€

Art	Libellé	Augmentations	Diminutions
Fonctionnement dépenses			
66111	Intérêts d'emprunt	+ 1 680.00 €	
020	Dépenses imprévues		- 1 680.00 €
TOTAL		1 680.00 €	1 680.00€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Approuve les ouvertures et virements de crédits comme ci-dessus.

5 – QUESTIONS DIVERSES

Entrée des logements de la Mairie : La porte d'entrée est à changer montant de la porte et de la pose : 4 398.13 €

-accord du conseil municipal pour le changement de la porte

Permanence des élections législatives des 11 et 18 juin.

Dimanche 11 juin

8 heures à 10 heures : Ghislain FOURREAUX – Matthieu LAUVIE à confirmer

10 heures à 12 heures : Ghislain FOURREAUX –

12 heures à 14 heures : Ghislain FOURREAUX –

14 heures à 16 heures : Ghislain FOURREAUX –

16 heures à 18 heures : Ghislain FOURREAUX – Denise ARNOULT

Dépouillement : Ghislain FOURREAUX – Denise ARNOULT

Dimanche 18 juin

8 heures à 10 heures : Ghislain FOURREAUX – Matthieu LAUVIE à confirmer

10 heures à 12 heures : Ghislain FOURREAUX –

12 heures à 14 heures : Ghislain FOURREAUX –

14 heures à 16 heures : Ghislain FOURREAUX –

16 heures à 18 heures : Ghislain FOURREAUX – Denise ARNOULT

Dépouillement : Ghislain FOURREAUX – Denise ARNOULT